

ARNAQUE AUX RIB MODIFIÉS

Categories: [À la une !](#), [Banques & organismes de crédit](#), [Devis, factures](#), [Quotidien](#)

Tag: [Actualités](#)



Vous recevez par e-mail le RIB d'un proche ou de la société qui a procédé à des travaux à votre domicile. Il y a une vérification à effectuer avant de payer.



En effet, certains escrocs parviennent à **intercepter vos e-mails** et à modifier le RIB* vers lequel vous souhaitez payer. Si vous ne procédez à aucune vérification, vous risquez de payer les escrocs à la place du bénéficiaire. Vous devrez donc verser "à nouveau" la somme initialement prévue au bénéficiaire puisqu'il n'a rien reçu.

Comment être sûr que le RIB reçu est le bon ?

À réception de l'e-mail contenant les coordonnées bancaires du bénéficiaire et avant tout paiement, nous vous conseillons d'**appeler votre correspondant** pour vérifier avec lui le RIB reçu.

Vous pouvez aussi regarder le code pays de la banque. Pour les sociétés ayant un compte bancaire en France, **le numéro IBAN commence par FR.**



Que faire si vous vous êtes fait arnaquer ?

Dans un premier temps, appelez votre banque pour essayer de stopper le virement. Cette procédure de rappel des fonds (« recall ») doit être mise en œuvre dans les heures qui suivent l'exécution du virement. Cette procédure est applicable uniquement aux **virements libellés en euros et émis dans la zone SEPA**.

Pensez à **déposer plainte**.

Ensuite, si la somme a été versée, **écrivez à votre banque** pour tenter d'obtenir le remboursement de la somme.

Enfin, vous pouvez joindre notre association au **03.62.02.11.15** ou à contact@adcfrance.fr.

* **RIB**: le relevé d'identité bancaire (RIB) est un document qui contient l'identité du titulaire d'un compte bancaire et ses coordonnées bancaires. Il permet de communiquer sa domiciliation bancaire pour recevoir des virements et /ou régler des factures par avis de prélèvement ou titre interbancaire de paiement (TIP). **IBAN** : signifie « *International Bank Account Number* ». Ce numéro est indispensable pour identifier un compte bancaire et l'établissement bancaire auquel il est lié.

